



LETTRE DU **VAL'TRAM**

N°2 // MARS 2024

UN PROJET ÉCO-RESPONSABLE AU SERVICE DE NOTRE ENVIRONNEMENT

La préservation et la valorisation de notre environnement constituent des priorités pour la Métropole Aix-Marseille-Provence. Ainsi, le VAL'TRAM, prolongement du tramway d'Aubagne à La Bouilladisse, va irriguer un bassin de 60 000 habitants, tout en traversant un environnement naturel particulièrement riche, le long de l'ancienne voie ferrée de Valdonne.

Offrir une véritable alternative à la voiture

L'objectif premier du VAL'TRAM est d'offrir une meilleure desserte de la haute vallée de l'Huveaune, le long d'un axe, la D96, particulièrement fréquenté avec 18 000 véhicules par jour. Ainsi, il s'intégrera dans le Réseau de Transport Métropolitain, en favorisant particulièrement les échanges et la complémentarité avec les autres modes : ligne de tramway existante, TER vers Marseille, lebus+ vers les Paluds, lignes de bus et cars, parking-relais, voie verte « Napollon-Campagne Valérie »... Pour la Métropole, l'ambition est de favoriser des solutions de mobilité moins consommatrices d'énergie et moins polluantes.

Un projet résolument écologique

Le VAL'TRAM emprunte et réhabilite l'ancienne voie ferrée entre la gare d'Aubagne et La Bouilladisse, ne consommant donc que très peu de nouvelles surfaces (parking-relais et stations) le long des 14,4 km du tracé. Lors de la conception du projet, une évaluation environnementale exhaustive a été réalisée, englobant tous les aspects et protections à inclure sur les milieux naturels, la biodiversité, le paysage... En effet, le VAL'TRAM s'intègre dans un patrimoine remarquable, à proximité de trois sites Natura 2000 : le Massif de la Sainte Baume, la Sainte Baume occidentale et la chaîne du Garlaban.

La révolution des mobilités accélère !



Martine Vassal

Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
Première vice-présidente de Départements de France

Très bientôt, le VAL'TRAM vous proposera une véritable alternative à la voiture, en permettant de désengorger sensiblement les grands axes routiers de l'Est du territoire métropolitain et favorisera l'intermodalité. Moderne, rapide et accessible à tous, ce nouveau moyen de transport va considérablement améliorer votre quotidien et faciliter vos déplacements !»

LE PLAN MARSEILLE EN GRAND, UNE OPPORTUNITÉ POUR DÉVELOPPER L'ÉCO-MOBILITÉ

Le VAL'TRAM s'inscrit dans les 15 projets prioritaires de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Avec le soutien de l'État ce sont 2 milliards d'euros investis pour accélérer le développement des transports sur le territoire métropolitain. L'objectif est notamment de rendre ce territoire encore plus agréable à vivre et plus attractif... en diminuant la pollution liée à la circulation routière.



UN CHANTIER CONDUIT DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le VAL'TRAM vise à faciliter le quotidien des habitants, offrant ainsi une solution de transport alternative à la voiture individuelle, tout en s'inscrivant dans une perspective durable et respectueuse de l'environnement. A ce titre, le chantier du VAL'TRAM se doit donc d'être exemplaire.

De nombreux bénéfices environnementaux

Tout d'abord, le VAL'TRAM va générer des gains de temps significatifs pour les usagers, notamment aux périodes de pointe du matin et du soir. Grâce à sa voie dédiée à l'abri de la circulation, 25 minutes suffiront pour rejoindre la gare d'Aubagne à partir de La Bouilladisse.

Il va aussi contribuer à améliorer la qualité de vie des habitants de la Haute Vallée de l'Huveaune, en diminuant le trafic routier et son cortège de nuisances (pollution, bruit, insécurité routière...). A ce titre, c'est un outil précieux au service de l'amélioration de la qualité de l'air.

Un chantier éco-responsable

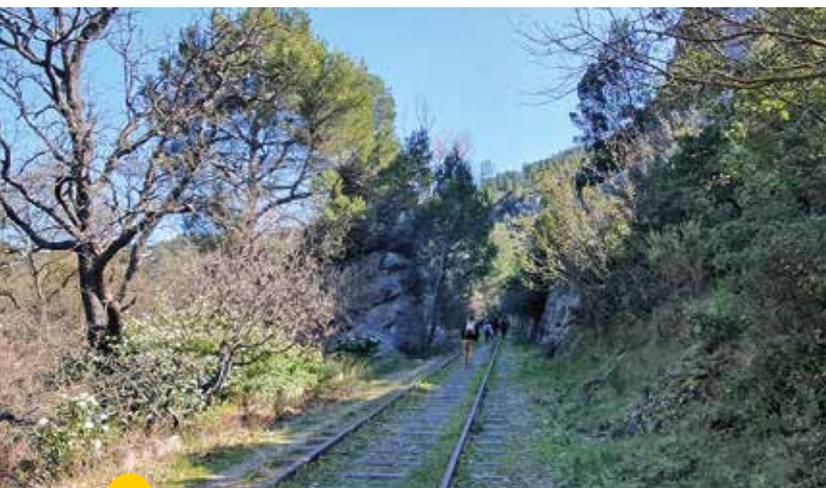
Conformément à la réglementation, des mesures de suivi et d'accompagnement ont été intégrées dès la conception du projet, maintenant les impacts environnementaux sous contrôle en phase chantier.

Un diagnostic écologique complet a été réalisé pour évaluer les effets potentiels du projet sur la faune et la flore. Les habitats et espèces ont été classifiées en fonction de leur rareté et de leur fragilité, orientant ainsi les actions nécessaires durant la phase chantier. Cette démarche

recense aussi des actions visant à lutter contre la pollution et à protéger les milieux aquatiques.

D'une manière générale, les ouvrages et travaux ne doivent pas porter atteinte à l'environnement. La Métropole s'est engagée à adopter une gestion durable du chantier. Par exemple, le réemploi et la valorisation des matériaux, tels que le ballast (pierres concassées sous les voies ferrées) ou les terres végétales, sont privilégiés. Le projet contribue également à la désimperméabilisation des sols, notamment pour la création des parkings, en utilisant des matériaux favorisant l'infiltration naturelle des eaux pluviales. Cela améliore l'alimentation des nappes phréatiques et réduit les risques d'inondations. De même, de nombreuses mesures sont prises pour limiter les risques de pollutions accidentelles durant les travaux. Autre exemple, lors des phases de débroussaillage, une attention particulière est portée pour supprimer les espèces végétales envahissantes identifiées, incluant notamment une éradication complète des racines.

Une équipe menée par un écologue, expert et garant de la biodiversité, est en charge du respect des mesures de protection de l'environnement sur le chantier.



33 ESPÈCES D'OISEAUX RECENSÉES



7 ESPÈCES DE MAMMIFÈRES, 8 DE REPTILES ET 3 D'AMPHIBIENS RECENSÉES



27 MESURES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN PHASE TRAVAUX

LA DÉMARCHE ERC AU CŒUR DU VAL'TRAM

Le VAL'TRAM applique la séquence ERC (Éviter, Réduire, Compenser), en intégrant des solutions et des mesures éco-responsables et durables. Au travers d'engagements forts, le projet s'inscrit dans une démarche environnementale forte, favorisant la réimplantation de la faune et de la flore après la mise en service de la ligne fin 2025.

ÉVITER

Les mesures d'évitement consistent à ajuster le projet pour prévenir tout impact négatif. Dans le cas du VAL'TRAM, il s'agit d'utiliser le tracé de la voie ferrée existante du Valdonne, visant à limiter les emprises et donc les impacts sur la faune, la flore et les paysages.

RÉDUIRE

En cas d'inévitables effets sur l'environnement, la réduction intervient en favorisant la transparence écologique. Pour le VAL'TRAM, 14 mesures de réduction ont été prises. Par exemple, la Métropole Aix-Marseille-Provence va créer et gérer les espaces verts environnants sur 20 hectares.

COMPENSER

En dernier recours, si des impacts résiduels persistent, des mesures compensatoires tels que le débroussaillage manuel en faveur de l'anémone couronnée ou la plantation de haies sont mises en œuvre.



UN ÉCOLOGUE POUR PRÉSERVER LES MILIEUX VIVANTS SUR LE CHANTIER



Florian BEGOU, directeur de production au sein du bureau d'études Dryopteris et coordinateur de chantier en écologie, accompagne la Métropole Aix-Marseille-Provence dans la mise en place des mesures environnementales pour la bonne réalisation du VAL'TRAM. Rencontre avec un passionné.

Une journée type d'un écologue, ça ressemble à quoi ?

On parle ici du métier d'écologue spécialisé en suivi de chantier d'aménagement. Les journées varient selon les étapes du chantier et les sites d'intervention. Une journée type c'est par exemple de parcourir le chantier avec un regard ciblé sur les thématiques environnementales, seul ou en présence du responsable du chantier, pour contrôler le bon respect des engagements réglementaires. Il s'agit aussi d'identifier d'éventuelles nouvelles problématiques ou risques à maîtriser. Il est alors commun de sensibiliser les équipes de travaux aux enjeux écologiques, de rappeler les procédures à respecter, voire d'accompagner la mise en œuvre de travaux d'ingénierie écologique. Nous sommes donc en lien permanent avec les différents acteurs du chantier.

Dans la zone de travaux, y a-t-il des espèces faune ou flore à protéger ?

Aux vues de son ampleur et de sa nature, le chantier concerne de nombreuses espèces (flore, insectes, poissons, oiseaux, reptiles, chauves-souris, etc.). Cela s'explique notamment par la grande diversité de milieux naturels et semi-naturels traversés, tels que l'Huveaune, des boisements, des zones de garrigues, des espaces péri-urbains ou urbains... Par ailleurs, même si le projet s'implante sur une voie ferrée existante, l'abandon de cette dernière il y a plusieurs décennies a permis sa renaturation progressive et sa colonisation par de nombreuses espèces, dont certaines protégées ou d'autres exotiques envahissantes. Ainsi, l'évaluation environnementale a impliqué un recensement complet des espèces présentes. On retiendra particulièrement la présence d'espèces de flore protégée et patrimoniale, telles que l'Anémone couronnée, l'Alpiste aquatique et la Tulipe d'Agen. Signalons aussi la présence de chiroptères, favorisée par plusieurs ponts et tunnels leur servant de gîtes, ainsi que des reptiles protégés comme le Lézard ocellé, la Couleuvre de Montpellier et le Seps strié.

Le débroussaillage a commencé fin 2023, pour quelles raisons ?

À partir de fin février, débute la période écologiquement sensible, marquée par la reprise du cycle de reproduction de la faune et de la flore. Cette phase délicate implique d'éviter d'entreprendre des travaux lourds susceptibles d'impacter ces espèces à cette période. Afin de garantir la protection de la faune avant leur période de forte vulnérabilité, des travaux de déboisement sont ainsi en cours. Ensuite, un débroussaillage réglementaire sera effectué, conformément aux obligations légales contre les incendies. Les travaux non réalisés avant le printemps seront alors conduits dès septembre, une fois la période sensible écoulee.

Quelles actions de suivi sont mises en place sur le chantier ?

Les actions sont issues d'engagements, eux même découlant d'un arrêté préfectoral d'autorisation environnementale. Ce document, fixe les règles à respecter sur le chantier. En tant que conseiller technique environnemental, on anime et on suit la mise en œuvre de ces actions, bien sûr en lien étroit avec la Métropole, responsable de la mise en œuvre des actions. Il s'agit vraiment d'un travail de groupe, associant maître d'ouvrage, maître d'œuvre et entreprises de travaux, pour que les engagements écologiques soient respectés. Cela permet d'intégrer aussi les contraintes techniques, les phasages de travaux et les problématiques survenues au cours du chantier.



ZOOM SUR L'ANÉMONE COURONNÉE

L'anémone couronnée est une espèce de fleur présente dans tout le bassin méditerranéen, principalement en Provence, dans le Languedoc, en Charente maritime et en Corse. Elle pousse encore parfois spontanément dans les oliveraies, vignes, champs et friches. Cette fleur a été recensée sur le tracé du VAL'TRAM et fait l'objet d'une attention particulière :

- / Au printemps, il est prévu d'envoyer un botaniste sur les lieux du chantier, pour repérer les anémones couronnées présentes. Elles ne sont observables qu'à ce moment-là.
- / Puis deux mois après, quand la période est favorable, les anémones couronnées sous l'emprise du VAL'TRAM, seront déplacées sur des sites attenants.
- / Des mesures de gestions compensatoires sont aussi prévues, visant à augmenter significativement ses effectifs à proximité de la future voie du VAL'TRAM.



DES TRAVAUX EN BONNE VOIE

Comme chacun peut le constater, la première phase du chantier du VAL'TRAM sur la commune d'Aubagne a été lancée en novembre 2023. En parallèle, des travaux de débroussaillage ont débuté sur les autres communes. Fin février, de nouveaux travaux débiteront dans le centre d'Aubagne.

Depuis novembre, les travaux sur Aubagne ont nécessité des modifications et déviations de circulation avec la fermeture de l'avenue Elzeard Rougier. Base vie du chantier, la zone des Défensions est interdite au public. Les travaux de construction d'un nouveau pont sur l'Huveaune vont prochainement démarrer.

Par ailleurs, jusqu'à la fin février, un débroussaillage est réalisé sur l'ensemble du tracé de la voie de Valdonne, concernant Aubagne Nord, Roquevaire, Auriol, La Destrousse et La Bouilladisse. Ce débroussaillage est indispensable pour dégager les emprises des stations et parkings-relais et faire passer le système d'alimentation aérien (caténaire).

Fin février, les travaux s'intensifient à Aubagne, notamment sur et autour du Cours Voltaire, dans le secteur de Campagne Valérie et toujours sur l'avenue Elzeard Rougier. **La Métropole Aix-Marseille-Provence vous accompagne en temps réel et propose des itinéraires alternatifs.**

Retrouvez toutes les infos sur les travaux et les déviations conseillées : ampmetropole.fr/valtram



Une organisation rigoureuse pour limiter les perturbations

Durant le chantier, des modifications de circulation sont nécessaires. Certaines voies doivent être fermées ponctuellement ou pour une plus longue durée. C'est notamment le cas pour les voies où passera le VAL'TRAM, qui doivent être réaménagées (déviations de réseaux enterrés, plateforme tramway, stations, cheminements piétons et cyclables, éclairage, mobilier urbain...).

Tout est donc mis en oeuvre pour limiter au mieux les inévitables perturbations dans votre quotidien :

- / zones de travaux signalées en amont,
- / accès maintenus aux commerces et habitations,
- / signalétique pour les piétons et les déviations de circulation,
- / travaux de 7h à 18h du lundi au vendredi, sauf exception particulière,
- / coordination avec le chantier du Bus+ de la gare d'Aubagne à la zone des Paluds.

Merci pour votre patience.



Les travaux lancés sur la zone des Défensions



Voie dégagée après le débroussaillage



ici nous vous informons

A partir de début mars, retrouvez toutes les informations sur le VAL'TRAM auprès du point d'information.

- / Un lieu central d'information, dans «La Consigne» sur le Cours Voltaire à Aubagne.
- / Une équipe de médiateurs, interlocuteurs privilégiés pour les riverains et les commerçants.
- / Des infos travaux par secteur régulièrement diffusées dans les boîtes aux lettres.
- / Les Actus du chantier : ampmetropole.fr/valtram

Un bus+ connecté au VAL'TRAM

La Métropole Aix-Marseille-Provence aménage également une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) entre la gare d'Aubagne et le parc d'activités de Gémenos. Connecté au VAL'TRAM, le bus+ Aubagne-Gémenos remplacera l'actuelle ligne 1 du réseau urbain d'Aubagne, à l'horizon 2025. Le tracé de 6,5 km reliera le pôle d'échanges multimodal de la gare d'Aubagne aux zones d'activités de Camp de Sarlier et des Paluds, à la zone commerciale de la Martelle et au parc d'activités de la Plaine de Jouques, situé à Gémenos. Accessible aux personnes à mobilité réduite, cette ligne, doublée d'un itinéraire cyclable, assurera une desserte plus rapide et plus régulière. L'objectif est de proposer une alternative à la voiture pour les 12 000 salariés des zones commerciale et industrielle concernées.



Plus d'infos
Projet, actus, infoTravaux
ampmetropole.fr/valtram

LES ACTEURS DU CHANTIER

Maître d'ouvrage / **Métropole Aix-Marseille-Provence - Pôle Infrastructures**

Maître d'œuvre / **Groupement Ingérop - Fondasol - Strates**

